

# Liberté chérie... Il faudra une ordonnance pour se procurer un simple remède contre le rhume

écrit par Christine Tasin | 10 décembre 2024



Dès le 11 décembre, il faudra passer par la case médecin pour prendre ces médicaments qui peuvent provoquer de graves effets secondaires. LP/Aurélie Audureau



Dès le 11 décembre, il faudra passer par la case médecin pour prendre ces médicaments qui peuvent provoquer de graves effets secondaires. LP/Aurélien Audureau

*Dolirhume, Actifed, Humex... Ces médicaments antirhume interdits à la vente libre dès mercredi !*

*Déjà déconseillés depuis plusieurs années par les autorités sanitaires, ces vasoconstricteurs ne seront désormais accessibles que sur ordonnance, nous annonce l'agence du médicament.*

---

*Amour sacré de la  
Patrie  
Conduis, soutiens  
nos bras vengeurs !  
Liberté, Liberté  
chérie !  
Combats avec tes  
défenseurs  
Combats avec tes  
défenseurs  
Sous nos drapeaux,  
que la victoire*

Je n'en peux plus... A l'heure des injections obligatoires de vaccins empoisonneurs contre le Covid, à l'heure où nos gosses, à peine nés, sont obligatoirement vaccinés contre 11 maladies – 11 !!! sur un système immunitaire naissant – nous voilà interdits, comme des gosses, de nous soigner nous-mêmes !

**Adieu Rhinadvil et autres Actifed, en attendant sans doute demain l'interdiction du simple Doliprane ?**

*Accoure à tes mâles accents,  
Que tes ennemis expirant  
Voient ton triomphe  
et notre gloire !*

Histoire de nous laisser crever, privés de Doliprane, de services d'urgence et des soins de milliers de jeunes passionnés recalés par le numerus clausus imbécile, obligés de « fair ekiné » faute de mieux...

---

**Encore un coup des ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament), qui nous ont tellement pourri la vie pendant le Covid.** Ces délégations du Ministère qui, pour justifier leur existence, autorisent, interdisent... et font vivre nombre de médecins administratifs qui seraient tellement plus utiles sur le terrain ! Quand les mêmes interdisent en France l'Artemisia tellement efficace contre le Covid et les toux de saison, désolée mais je n'ai aucune confiance !

Ce sont les mêmes ANSM qui, après nous avoir interdit les vieux médicaments efficaces, nous ont obligés à passer aux génériques avant de découvrir, quelle surprise ! que d'aucuns fabriqués dans le tiers monde étaient dangereux...

<https://resistancerepublicaine.com/2024/07/07/lansm-suspend-la-utorisation-de-sept-medicaments-generiques-indiens-en-france/>

*Le nez qui coule pendant les fêtes de fin d'année ? Vous ne trouverez sans doute pas facilement vos comprimés préférés en pharmacie. Dolirhume, Actifed Rhume, Humex Rhume, Rhinadvil Rhume, Nurofen Rhume... Déjà déconseillés, ces [médicaments antirhume](#) ne seront plus vendus librement en officine à partir de ce mercredi 11 décembre. Une ordonnance sera désormais obligatoire, d'après une décision de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) que*

*nous révélons ce lundi. C'est ce qu'on appelle « lister » un produit.*

*La raison ? Ces médicaments, appelés « vasoconstricteurs » et basés sur la molécule pseudoéphédrine, sont utilisés pour soigner quelque chose de très bénin, un simple rhume qui disparaît spontanément en plusieurs jours, tandis qu'ils peuvent provoquer de graves effets secondaires : infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, convulsions, réactions cutanées sévères, etc. « On ne risque pas un AVC pour un nez bouché, qui guérit spontanément en quelques jours », argue Alexandre de La Volpilière, directeur général adjoint de l'ANSM. 307 cas graves ont été recensés entre 2012 et 2018.*

Lire la suite ici

[https://www.leparisien.fr/societe/sante/dolirhume-actifed-humex-ces-medicaments-anti-rhume-interdits-a-la-vente-libre-des-mercredi-09-12-2024-JXIVHVQ4F5HEJBNEMWLZEQPXUE.php?at\\_medium=email&at\\_emailtype=acquisition&at\\_campaign=Newsletter&at\\_creation=A\\_la\\_Une](https://www.leparisien.fr/societe/sante/dolirhume-actifed-humex-ces-medicaments-anti-rhume-interdits-a-la-vente-libre-des-mercredi-09-12-2024-JXIVHVQ4F5HEJBNEMWLZEQPXUE.php?at_medium=email&at_emailtype=acquisition&at_campaign=Newsletter&at_creation=A_la_Une)

Je dois dire que je ne parle pas pour moi, mais au nom de quelque chose qui disparaît trop souvent pour que ce soit anodin, la liberté. Je prends très rarement des médicaments, pour ne pas dire jamais, soignant un rhume occasionnel à coups d'inhalations, de grog bouillants accompagnés de gros dodos, voire avec de l'Artemisia que l'on trouve sur Internet ou dans le jardin d'un voisin...

**Je parle par principe car je suis très inquiète des interdictions de certains produits accompagnées de l'obligation d'autres.**

Je soupçonne dans tout ça au mieux les économies de bout de chandelle ou plutôt le désir de Big Pharma de voir disparaître de fait des médicaments trop anciens pour être vendus cher et donc pas rentables, qui font être très vite remplacés par d'autres, fort onéreux mais autorisés en

vente libre, eux... Au pire on ne m'enlèvera pas de l'idée que nos mondialistes ont décidé de limiter drastiquement la population du vieux monde, trop instruite, trop contestatrice...

Parce que, franchement, si les gouvernements et agences de santé voulaient vraiment notre bien, ils n'aurait pas rendu obligatoire une injection inutile et même nuisible contre le Covid, né dans un laboratoire de Wuhan...